



CTSA 19 janvier 2021

Déclaration préalable CGT Educ'action Lyon

La situation sanitaire du pays reste grave et préoccupante. Le gouvernement n'agit que par petites touches afin de ménager la chèvre et le chou.

Dans le champ de l'éducation, des mesures fortes se font toujours attendre. Les situations en EPLE sont traitées au cas par cas. Pourtant la CGT éduc'action demande depuis des mois le recrutement massif de personnels, à commencer par les inscrits sur listes complémentaires et des AED, tout comme la réquisition de locaux.

Dans les services académiques, nous constatons un épuisement des collègues dû à la dégradation des conditions de travail. Le rythme reste élevé et ce alors que nous travaillons en mode dit dégradé avec des temps de présence sur site plus limités. Bien évidemment il est nécessaire de réduire la présence sur site. Une présentation chiffrée relative à la présence quotidienne sur site et le nombre d'agents équipés en travail à distance devra être faite, nous semble-t-il, lors de cette séance.

Dans ces conditions, il faut adapter la charge de travail à cette contrainte. Ce qui n'est pas le cas. Cet état engendre stress, frustrations, troubles anxieux. C'est une réalité. Hors période COVID-19 nous étions à flux tendu. Désormais la situation est intenable.

Lorsque la situation sanitaire permettra un retour sur site et un pointage classique, la CGT demande un recensement général des heures supplémentaires effectuées.

L'instauration du couvre-feu à 18h oblige l'administration à une grande souplesse relative aux horaires effectués sur site, sans pénaliser les agents devant partir tôt afin d'éviter la cohue dans les transports.

Nous constatons qu'un rappel sur le port du masque et l'aération des locaux est sans doute nécessaire.

Sur un autre sujet, nous espérons obtenir aujourd'hui un retour relatif aux derniers recours prime COVID-19.

En outre, nous soulignons que le ministère se glorifie en envoyant des courriels aux agents administratifs leur faisant croire qu'un véritable plan de revalorisation indemnitaire aura lieu d'ici peu alors que dans les faits en 2021 il n'est prévu qu'un léger rattrapage pour les personnels logés, sans avoir connaissance des montants. Pour la suite rien n'est fixé.

Au sujet des autres points à l'ordre du jour de ce CTSA nous avons un certain nombre de questions et points à éclaircir, nous en ferons part lors de la discussion. Enfin nous avons fait passer un certain nombre de questions diverses, qui nous l'espérons pourront être traitées (remboursement des frais liés au travail à distance, implantation des créations de postes etc..).

Pour l'amélioration des conditions de travail et des augmentations de salaires, la CGT éducation appelle les personnels à la grève et à la mobilisation le 26 janvier et le 4 février.